

Les hôtels de Soubise et de Rohan - Corrigé

En vous basant sur le document audio-visuel suivant (lien), effectuez les tâches reprises ci-dessous.

R. COPANS, « Les hôtels de Soubise et de Rohan », dans ID. et ST. NEUMANN, *Architectures*, Arte, 2011.

https://www.youtube.com/watch?v=fAIFyk4dPcs&list=PLlt_zzeFyBqI-ANGI5xgs_yTk5tjZMyG&index=56

1. Questionnaire à choix multiples

Les bonnes réponses sont précédées d'un « X »

1) Les hôtels de Soubise et de Rohan ont été édifiés par...

- Louis Le Vau
- Pierre-Alexis Delamair
- Jules Hardouin-Mansart
- Germain Boffrand
- Claude-Nicolas Ledoux

2) La construction des hôtels de Soubise et de Rohan a pour but...

- de servir la gloire et la puissance de la famille qui en commande la construction
- de permettre à la famille de Rohan d'échapper aux impôts royaux
- de permettre à la famille de Rohan de vivre à la campagne, tout en restant à proximité de Paris
- de permettre à la famille de Rohan de souligner sa parenté étroite avec la puissante maison de Guise, famille illustre de la noblesse française
- de mettre en valeur un terrain parisien appartenant à la famille de Rohan, et resté jusqu'alors vierge de toute occupation

3) La nouvelle cour édifiée face à l'hôtel de Soubise...

- reflète par sa taille le caractère modeste de ses propriétaires
- est entourée d'un péristyle
- est de forme régulière, et symétrique dans sa longueur
- est bordée d'une colonnade dissimulant espaces de rangement et écuries
- constitue avant tout un décor, une mise en scène

4) Le(s) terme(s) suivant(s) apparten(en)t au vocabulaire de la colonne...

- un mascarón
- un chapiteau
- l'ordre corinthien
- un péristyle
- une macle

5) La façade de l'hôtel de Soubise respecte les règles de l'architecture classique, qui prescrit...

- la symétrie
- la surabondance de décoration
- la polychromie
- l'ordre et la mesure
- la fantaisie et l'expression des sentiments

6) L'occupation des espaces des hôtels particuliers est organisée selon...

- une division vie publique / vie privée
- la qualité de la vue (directe ou non, sur les jardins ou non)
- le sexe des maîtres de maison
- l'âge des habitants et/ou leur parenté proche avec les maîtres de maison
- le confort relatif des pièces (bien chauffées et exposées, ou non)

7) Les écuries sont une nécessité pour les Soubise...

- car, comme toute famille noble, ils possèdent de nombreux chevaux
- parce qu'ils participaient à des joutes et des tournois
- pour tirer leurs carrosses, signes extérieurs de richesse
- parce qu'ils devaient disposer de chevaux pour partir à la guerre
- car il s'agit d'une occasion de témoigner de leur puissance financière

8) Le(s) terme(s) suivant(s) apparten(en)t au vocabulaire du style « rocaille »...

- sobriété
- la guirlande
- monochrome
- une moulure
- la volute

9) Aujourd'hui, les hôtels de Soubise et de Rohan...

- sont occupés par les héritiers de ces prestigieuses familles
- comprennent des adjonctions, réalisées depuis la Révolution
- abritent des jardins uniques, dont les plantations et parterres ont été soigneusement préservés
- sont occupés par les Archives nationales

2. Trois brèves questions de synthèse (un paragraphe par question)

Pourquoi peut-on affirmer, lorsqu'on évoque la construction des hôtels de Soubise et de Rohan, que ces derniers incarnent parfaitement le principe selon lequel, en matière d'architecture, pour la noblesse d'Ancien Régime, « l'apparence l'emporte généralement sur toutes les autres considérations » ?

Les architectes responsables de l'édification des deux hôtels ont travaillé en étroite collaboration avec la famille de Rohan. Celle-ci désirait principalement se doter d'une résidence parisienne capable d'incarner sa puissance. Pour ce faire, Pierre-Alexis

Delamair et Germain Boffrand ont systématiquement privilégié des solutions qui permettaient de magnifier la richesse et le pouvoir de leurs commanditaires.

Par exemple, le péristyle bordant la cour de l'hôtel de Soubise n'est qu'un décor : le mur qui le borde ne possède que des ouvertures aveugles, qui ne donnent sur aucune pièce. Seule importe la mise en scène. Il en va de même de la façade côté cour du même hôtel : celle-ci n'est qu'un placage réalisé sur un bâtiment préexistant, dont la seule fonction est de témoigner des importantes ressources financières de la famille de Rohan, mais aussi de sa proximité avec le Roi (puisque le style retenu est le classicisme, qu'affectionne particulièrement Louis XIV). Ces deux exemples (parmi d'autres) témoignent clairement que, pour la noblesse d'Ancien Régime, « l'apparence l'emporte généralement sur toutes les autres considérations ».

La construction des hôtels de Soubise et de Rohan prouve que la France de l'Époque moderne est un monde où le respect des droits anciens et de la tradition joue un rôle fondamental, tant du point de vue juridique que du point de vue politique. Montre la pertinence de cette affirmation par deux exemples précis.

Le respect des droits anciens pèse considérablement sur la construction des hôtels de Soubise et de Rohan, puisqu'il impose aux architectes de tenir compte d'une vicissitude ancienne, que des propriétaires aussi puissants que les Rohan ne parviendront jamais à abolir. Leur résidence restera, jusqu'au bout, traversée par une rue et, dès lors, accessible à tout un chacun. Le Paris de l'Époque moderne est donc indéniablement un monde où le respect des droits anciens est fondamental.

Il en va de même du respect de la tradition : lorsque les Rohan décident de se doter d'un nouvel hôtel particulier parisien, ils ne peuvent raisonnablement choisir qu'un terrain historiquement lié à leur famille, alors que ce dernier n'est pas situé dans un quartier à la mode. Le respect de la tradition s'impose comme une évidence ; il en va de même pour l'édification de l'hôtel de Soubise, qui constitue un réaménagement de bâtiments préexistants, non un chantier mené *ex nihilo*.

Les hôtels de Soubise et de Rohan témoignent du caractère inégalitaire et très hiérarchisé de la société d'Ancien Régime. Pourquoi ? Construis ta réponse en évoquant les acteurs suivants : le roi, la noblesse, le petit peuple parisien, les hommes, les femmes, les adultes, les enfants, les clercs, les laïcs (non-clercs).

Les hôtels de Soubise et de Rohan concrétisent, dans la pierre, le caractère inégalitaire et hiérarchisé de la société française d'Ancien Régime.

Tout d'abord, le style de leurs façades n'est pas le résultat d'un choix totalement libre : c'est celui qu'impose le Roi à ses sujets – le classicisme. Leur apparence est donc celle qu'impose la monarchie de cette époque.

Par ailleurs, par leur nature même (des hôtels particuliers), ces résidences témoignent de la distance sociale qui sépare leurs propriétaires (des nobles, laïcs ou

clercs) du reste de la population parisienne (le petit peuple) qui, elle, vit dans d'autres types de logements, nettement plus modestes.

Enfin, la répartition des espaces de vie à l'intérieur des hôtels particuliers reflète également la structure inégalitaire de la société. Premièrement, les nobles disposent de superficies plus importantes que les clercs, puisqu'ils dominent la France de cette époque. Deuxièmement, les adultes bénéficient des appartements les plus confortables, puisqu'ils exercent leur autorité sur les enfants qui, par conséquent, sont relégués dans des espaces moins prestigieux. Troisièmement, les hommes disposent des appartements en contact direct avec le monde extérieur, signe de leur pleine capacité juridique et de leur supériorité. Les femmes, en revanche, sont reléguées dans des espaces plus éloignés (étages, appartements tournés vers les jardins...), bien que parfois plus confortables.